

ETHNICITE COMME SOCLE SECURITAIRE DU POUVOIR POLITIQUE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

[ETHNICITY AS A SECURED BASE OF POLITICAL POWER IN THE DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO]

Mwembu Dibwe Ken Anastase and Banza Kayembe Veve

Département des Sciences Politiques et Administratives,
Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives,
Université de Lubumbashi, B.P 1825, Lubumbashi, RD Congo

Copyright © 2017 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: This study aims to demonstrating that from independence of Democratic Republic of the Congo till now, ethnicity has always played a major role for political leaders in this that each one uses his tribe or ethnicity as to secure his power base during his reign. This, in fact, has been demonstrated through the various rebellions of the years 1960-1965, when everyone fell back in his home province to be able to provide a sound basis strengthening and legitimizing actions or ambitions of the interest of the whole community.

From the taking over in 1965, 1997 and 2001, people only succeeded to empower, as the political power management system did not change at all. Since the time of Mobutu's, Kabila's father's or Joseph Kabila's regime, political power enjoyed an ethnic or tribal base safe in the sense that each governing, working with the members of his home province. Therefore, other tribes were part of the fair management that hide the image of ethnicity by appearing advocate for national unity. Really, the members of the ethnic group or tribe played or still play a vital role of running for important posts in the army and government, including the Interior Ministry, the General Staff of the Army, national defense, presidential security brigade, the intelligence services, police, the public enterprises and other government posts.

KEYWORDS: Tribalism, patrimonialism, neopatrimonialism, ethnic identity, political alliance ; Democratic Republic of Congo

RESUME: La présente étude vise à démontrer que depuis l'accession de la République Démocratique du Congo à l'indépendance jusqu'à nos jours, l'ethnicité a toujours joué un rôle très capital pour les dirigeants politiques surtout que chacun d'eux et durant son règne, se servait de son ethnie comme base sécuritaire de son pouvoir, et cela est démontré à travers les différentes rebellions des années 1960-1965 où, tous les belligérants se sont repliés chacun dans sa province d'origine pour pouvoir se constituer une base solide en vue de renforcer et légitimer ses actions et ambitions en les faisant passer pour l'intérêt de toute la communauté.

Il sied de retenir des années : 1965, 1997 et de 2001, que, seules les personnes se succédaient au pouvoir alors que le système de gestion du pouvoir politique ne changeait pas. De Mobutu jusqu'à Joseph Kabila, le pouvoir politique jouissait d'une base sécuritaire ethnique, du fait que chaque gouvernant s'entourait toujours de ses siens (membres de sa province, ethnie ou tribu d'origine). Le recours aux membres d'autres tribus se faisait juste pour soigner la forme ou masquer l'image de l'ethnicité en donnant l'impression de militer pour l'unité nationale. Mais en réalité, les membres de l'ethnie jouaient un rôle capital et briguaient les postes importants de l'armée et du gouvernement, notamment le ministère de l'intérieur, l'état-major de l'armée, la défense nationale, la brigade de sécurité présidentielle, les services de renseignement, la police, les entreprises publiques et autres postes du gouvernement.

MOTS-CLEFS: Tribalisme, patrimonialisme, néo-patrimonialisme, Identité ethnique, alliance politique, République Démocratique du Congo.

1 INTRODUCTION

La question de l'ethnicité ⁽¹⁾ suscite énormément de débats dans l'environnement étatique. Elle est devenue une préoccupation des autorités politiques dans la mesure où elle fournit aux citoyens un cadre favorisant parfois l'opposition à l'État.

Une littérature abondante place l'ethnicité dans un rapport dichotomique avec l'État, mais l'explication avancée à ce sujet n'est guère convaincante. La relation entre l'État et l'ethnicité intéresse cette étude puisqu'elle va donner les clés de compréhension de l'activisme des citoyens en politique et de la légitimité de l'État postcolonial en RDC.

En effet, cette relation passe par l'élite dirigeante. Pour mieux la saisir, il semble important de remonter au rôle régulateur attribué à l'État depuis l'époque coloniale. Celui-ci, en tant que puissance publique, s'affirmait à travers ses structures politico-administratives et l'image du colon.

Dénommée *mundele* au Congo belge lingalophone et *muzungu* en région swahilophone, l'image du colon personnifiait le pouvoir du Léviathan (*Bula matari*) dans la société. À travers les trois piliers de la colonisation (administration, église et entreprise), le *mundele* était partout pour exercer l'autorité. L'État était perçu au travers d'une identité raciale car ceux qui exerçaient son pouvoir étaient d'abord de race blanche, même s'il y avait des subordonnés noirs. L'identité raciale assurait l'incarnation du pouvoir de l'État colonial.

À l'indépendance, la cession des structures coloniales aux (ex-)colonisés a prolongé cette perception de l'État à travers l'identité de ceux qui exercent son pouvoir.

L'interventionnisme économique de la puissance publique pour suppléer la faiblesse voire l'absence du secteur privé et réguler la société était vu à travers la personnalité des dirigeants qui, généralement après avoir combattu le système colonial, avaient pris la place du *mundele* pour exercer l'autorité. Leur positionnement et interventionnisme économique-politique confèrent privilège et richesse qui attirent divers clients. C'est en cela que Bourmaud parle de *straddling* comme un système qui permet d'amasser des fortunes à commencer par les chefs d'État. Pour lui, « le politique devient ainsi la voie d'accès privilégiée à l'enrichissement tandis que, symétriquement, l'économique conforte le pouvoir » [1].

La disparition du *mundele* (« colon blanc ») dans le système étatique congolais a permis aux dirigeants postcoloniaux de contrôler désormais la richesse de l'État et de raviver cette perception du pouvoir à travers l'identité des hommes ou autorités politiques. Bourmaud estime que « la fin des empires coloniaux n'a engendré qu'un libéralisme politique éphémère, rapidement oublié pour céder la place à des gouvernements structurés autour de la personne du chef-président et d'un appareil administratif vassalisé » [1]. L'enrichissement personnel grâce aux pratiques néo-patrimonialiste mène les dirigeants, à cause de la permanence notamment des liens de parenté, à redistribuer verticalement ce qu'ils tirent comme profits de l'État. Au moyen de ce mécanisme, il s'établit une relation étroite entre l'État et la société.

La capacité extractive et distributive du système politique en passant, entre autres, par l'identité ethnique des uns et des autres permet aux citoyens d'accéder aux ressources de l'État et aux dirigeants d'obtenir le soutien nécessaire à leur lutte politique. Ce lien se renforce d'autant plus que l'élite, selon Bourmaud [1], n'est pas dissociée du reste de la société.

Elle est un fragment de celle-ci, différente certes mais aussi et surtout tellement semblable.

Analysant la réalité de l'État en Afrique en général et de la RDC en particulier, l'étude de Bayart [2] saisit d'une manière inédite le rapport entre l'État et la société. Il montre que l'État est construit sur des réseaux de relations que les dirigeants entretiennent à leur profit. Cette réduction de l'État à des cercles restreints le fait dire, à l'instar de Guy Nicolas [3], que l'État en Afrique n'est pas un « État intégral » mais un « État à polarisation variable ». Il analyse l'État à travers les réseaux qui font de son fonctionnement une ressource politique et une source d'accumulation économique. Il montre qu'en Afrique l'État subsiste à travers les voies informelles et est réapproprié par les autochtones du fait qu'il est perceptible à travers ceux qui font partie des réseaux. Cependant dans son étude, l'État s'imbrique dans la société de sorte qu'il n'est pas facile de faire la démarcation entre les deux. C'est pourquoi Bourmaud note que « en prônant une analyse de l'État fondée sur un dépassement de ses formes institutionnelles considérées comme inopérantes au profit d'une approche sociale de l'État, J.F.

⁽¹⁾ Ethnicité dans la présente réflexion renvoie de fois au concept de tribalisme (tribu) ou régionalisme(province) car, la frontière entre ces concepts est vraiment poreuse. Tout dépend du contexte et de la circonstance.

Bayart procède à une dilatation du concept au point que l'État devient imprécis quant à son domaine et ses frontières. En voulant faire de l'État un objet à vocation heuristique totalisante, l'auteur en fait un objet incertain » [4].

Tel que nous l'abordons dans cette étude, l'État en Afrique subsaharienne se confond avec les dirigeants de façon que son contrôle soit l'enjeu d'une sévère compétition des élites qui mettent à contribution les citoyens. Si le modèle de l'État patrimonial exposé par Weber tend à correspondre au modèle de l'État en Afrique, Richard Joseph [5] tout comme Jean-François Bayart [6] tempèrent pour parler chacun respectivement de « prébendalisme » et de « politique du ventre ». L'État postcolonial considéré comme une prébende ou une source d'enrichissement fait désormais l'objet d'intérêt de tous. Aussi bien le dirigeant que le citoyen, chacun agit par divers procédés (comme celui que nous analysons de l'instrumentalisation de l'ethnicité) pour tirer profit d'une portion du pouvoir sous son contrôle ou influence. Même si sa nature n'est pas pareille à celle des monarchies absolues, nous pensons, à l'instar de Médard, que « le patrimonialisme constitue le commun dénominateur de pratiques diverses si caractéristiques de la vie politique africaine, à savoir le népotisme, le clanisme, le tribalisme, la corruption, la prédation, le factionnalisme... » [2].

Pour mieux faire valoir leurs intérêts, les élites s'efforcent de mobiliser « leurs » communautés en manipulant les symboles d'identité. C'est au cours de ce processus que s'oriente, dans un sens évolutif, l'identité ethnique vers l'émergence des super-ethnies (regroupement de plusieurs ethnies en une identité) au sein desquelles se déploie la stratégie des élites. Dans ce contexte, émergent aussi des nouvelles demandes et des alliances qui mènent ces communautés à accéder directement à l'État.

En Afrique subsaharienne, les luttes pour les indépendances ont mobilisé et intégré les groupes ethniques à lutter pour la légitimité de l'État colonial dont ils ont hérité. L'identité ethnique est devenue dès lors un instrument de cette relation entre l'État et la société. Mais les attentes énormes des citoyens quant au partage du pouvoir, du prestige et des richesses ont été déçues. Les exclusions de certaines ethnies de la sphère du pouvoir ont entraîné des résistances : le sort réservé aux identités ethniques a ainsi créé une communauté de destin, une conscience collective contre le monopole de l'État absolutiste qui ignore leurs particularités. Les partis uniques sont venus entretenir ces pratiques de sorte que la nature autoritaire de l'État a favorisé l'expression parfois violente des identités dont les manifestations tangibles sont les insurrections populaires, les rébellions, les sécessions, L'identité ethnique fait que la relation entre l'État et la société soit flottante à la fois entre la légitimité et le rejet des structures politiques. Pour les non-avertis, cette relation apparaît dans une seule facette, uniquement comme un combat d'arrière-garde mené par les ethnies en vue de saper les efforts de l'État. Pourtant, l'affirmation de l'identité ethnique est aussi à considérer comme une demande de négociation du partage des richesses de l'État et d'instauration d'une sphère de protection contre son illégitime violence.

Dans cette relation, Otayek souligne, quant à lui, que l'usage de la coercition en Afrique aggrave l'illégitimité de l'État [7].

Les espaces sociaux au sein desquels il est illégitime ont vite été investis par les mouvements communautaristes qui ont compensé ses carences par un repli identitaire et un retour à la tradition locale. Birnbaum soutenait déjà à ce propos que « si l'ethnicité semble si présente et prégnante dans les sociétés africaines contemporaines, c'est parce que cette genèse de l'État est problématique. L'ethnicité exprime la gestation de l'État et des incertitudes qui l'accompagnent » [8].

Relégué à un statut informel, l'ethnicité se serait manifestée par d'incessantes revendications au sein de l'État, elle agit sous la forme des crises multiformes et protéiformes de la société africaine, qui seraient avant tout la crise d'un État au sein duquel toute la société ne participe pas à l'exercice du pouvoir.

Mais avec les transitions démocratiques, l'ethnicité entretient le lien entre l'État et la société de façon que l'exclusion des uns ou des autres du pouvoir semble être dépassée grâce aux pratiques d'oppositions politiques. Elle amène la société, à travers les partis, à prendre de diverses manières part aux affaires de l'État. Elle peut être considérée dans cet ordre comme une valeur politiquement positive, permettant d'innover dans le champ du contre-pouvoir.

C'est ce qui nous a amené à faire de l'instrumentalisation de l'ethnicité le point central de cette étude.

Le rapport entre l'État et l'ethnicité s'établit donc à travers l'instrumentalisation de l'identité dans le jeu politique des acteurs et, est ambivalent car, agissant à la fois en faveur de et en opposition à l'État, rapprochant ainsi ce dernier de la société. Cette étude s'étend sur une période allant de 1960 jusqu'à la première législature de 2006.

2 ETHNICITE ET SECURITE DU POUVOIR POLITIQUE EN R.D. CONGO

À l'accession du Congo à sa souveraineté nationale, les schémas de penser sont restés les mêmes que pendant la période coloniales où l'ethnicité appelée ou entendue comme parenté a continué à régenter la vie et à définir les activités sociales. L'appartenance à la nation n'a pas su tenir face à l'appartenance tribale ou ethnique. L'explication de cette situation se trouve dans l'argument de George Balandier sur la relation entre parenté et pouvoir lorsqu'il signale que : « le principe de

descendance et le principe territorial contribuent ensemble à la détermination du champ politique, mais le premier est prépondérant » [9].

C'est ainsi que l'auteur souligne, « *les Congolais étaient parvenus à piéger l'indépendance nationale et à la faire voler aux éclats par des rebellions et des guerres civiles [13]* qui feront que chaque acteur politique se recroquevillait dans sa propre province d'origine pour se faire une base solide. C'est ainsi qu'on trouvera lors des troubles des sécessions et des rebellions :

- Moïse Tshombe dans sa province d'origine au Katanga ;
- Pierre Mulele au Kwilu dans l'actuelle province du Bandundu
- Albert Kalonji Ditunga au sud-Kasaï
- Gaston Soumialot à l'Est (au Kivu)

Ceci illustre justement, en dehors de quelques exceptions à la règle, le fait que chacun en ce qui le concerne était presque convaincu du fait que le meilleur moyen de faire passer le message était de commencer par retrouver les siens (cadre tribal, ethnique de référence).

Ces mêmes types de réflexes s'observent également dans le chef des fondateurs (créateurs) des partis politiques. En fait, la plupart des partis politiques créés à cette époque étaient calqués sur des associations à base tribale, voire ethnique. Ce fut le cas notamment des premières élections consultatives, organisées par les colons belges où l'histoire nous montre que les différentes associations ethniques mises sur pied ont élargi leurs buts et leurs fonctions ; elles ont inclus dans leurs fonctions la fonction politique. Ce soubassement servait de cadre de concertation, de positionnement, voire de revendication. Déjà dans les années 1940, les Mongo ont créé Iso Mongo. Plus tard, d'autres associations naquirent, parmi lesquelles l'ABAKO (Association des Bakongo), LIBOKE YA BANGALA, l'ASSOBAKAT (Association des Basonge du Katanga), l'ASSOBALÉO (Association des Basonge de Léopoldville), la FEDEQUALAC (Fédération de l'Équateur et du Lac Léopold II), la BALUBAKAT (Association des Baluba du Katanga), la FEDEBATE (Fédération des Batetela), au sein de laquelle Patrice Lumumba disputait le leadership à Ghonda et à Okuka.

De même étaient créées les associations : LULUA-Frères, la FEDEKWALÉO (Fédération de Kwango et de Kwilu), l'UNIMONGO (Union Mongo), la CONAKAT (Confédération des associations tribales du Katanga), l'Union des Bwami des Basumbwa-Bayeke, le GASSAMEL (Groupement des Associations mutuelles de l'empire lunda), la FETRIKAT (Fédération des tribus du haut-Katanga), la FEGEBACEKA (Fédération Générale des Baluba du Centre au Katanga), le MSM (Mouvement solidaire Muluba), etc.

Il faut signaler aussi qu'en 1958, à la faveur d'un certain relâchement du pouvoir colonial belge, les populations autochtones ont commencé à mettre sur pied des partis politiques; elles ont pour la plupart, par manque d'expérience en matière des partis politiques, tout simplement transformé les différentes associations ethniques en partis politiques. Au point qu'au début on avait autant de partis politiques qu'il y avait de groupes ethniques. Mais après fusion de plusieurs partis politiques, leur nombre s'est ramené à quatorze environ :

- Le Mouvement National Congolais (M.N.C),
- le Parti National du Progrès (P.N.P.),
- le Centre du Regroupement National Africain (C.E.R.E.A),
- le Parti Solidaire Africain (P.S.A),

La Confédération des Associations tribales du Katanga (CONAKAT), a été créée suite à « La victoire des Kasaïens aux élections municipales de 1957 fut considérée comme un scandale par les Katangais. Ainsi, ces derniers s'organisèrent et créèrent une association regroupant toutes les tribus du Katanga qui va alors s'affirmer comme un mouvement d'autodéfense face à la fois à l'hégémonie kasaïenne et au tribalisme à outrance observé parmi les immigrants en général et les Kasaïens en particulier » [10].

- l'association des Baluba du Katanga (BALUBAKAT),
- l'Alliance des Bakongo (ABAKO),
- l'Union Congolaise (U.C.),
- l'Association des Ressortissant du Haut Congo (ASSORECO),
- L'Alliance des Bayansi-Est de Baningville (ABAZI),
- l'Alliance Rurale Progressiste (A.R.P),
- le Parti du Peuple (P.P.),
- la Fédération générale du Congo (F.G.C) et le cartel.

Ce sont ces partis politiques qui se sont partagé les sièges lors des élections communales qui ont eu lieu au Congo belge en 1959, et qui, après avoir assisté à la « Table Ronde » organisée par le gouvernement belge à Bruxelles du 20 janvier au 20

février 1960, se sont disputé les suffrages des populations autochtones lors des élections législatives organisées au mois de mai 1960, c'est-à-dire un mois avant l'accession du Congo belge à l'indépendance, lesquelles élections générales assurèrent un succès réel aux MNC et ses alliés : Le MNC-Lumumba comptait, avec ses alliés directs, une quarantaine d'élus sur 137, et se présentait comme candidat à la direction du gouvernement ; l'ABAKO et le PSA eurent très exactement le nombre d'élus auxquels ils pouvaient prétendre compte tenu de leur implantation (12 et 13), le CERECA fit une percée au KIVU avec 10 sièges. Les tractations préalables à la constitution du gouvernement furent laborieuses, tandis qu'à l'échelon provincial des conflits violents éclataient (PSA-ABAKO à Léopoldville, Conakat-Balubakat au Katanga, MNC-Kalonji-Cartel Lumumba au Kasai).

Ainsi, nous pouvons noter que la création de ces premiers partis politiques au Congo était motivée dans une certaine mesure par des ambitions à soubassement clanico-tribalo-ethnique ; c'est le cas notamment de l'UNIMO (Union MONGO), ABAKO (Association des Bakongo), CONAKAT (Confédération Nationale du Katanga), UNERGA (Union de Warega).

Par ailleurs, il y a lieu de noter que l'existence des partis est également intervenue comme une autre modalité de regroupement provincial. On a pu ainsi noter l'existence des provinces à parti unique ou à parti dominant. Nous pouvons citer en passant le cas de :

- Kongo central- ABAKO
- Cuvette centrale- UNIMO
- Katanga Oriental- CONAKAT
- Haut-Congo- MNC/L
- Kibali-Ituri- MNC/L
- Sankuru- MNC/L

Outre ce qui précède, il sied de signaler que le pouvoir politique des dirigeants en R.D.Congo jouit toujours du soutien ethnico-tribalo-clanique et cela depuis son accession à l'indépendance jusqu'à nos jours. L'ethnie ou la tribu sert de base sécuritaire aux tenants du pouvoir politique. Ainsi, nous partirons de l'année 1960 jusque vers les années 2010. Cette section, est subdivisée en sept sous points : Le tribalisme entre 1960-1965, le visage du tribalisme sous Mobutu (1965-1990), pendant la transition 1990-1997, Le tribalisme sous Mzee Laurent-Désiré Kabila, et enfin, comment évoluent les choses sous Joseph Kabila.

2.1 L'ETHNICITE ENTRE 1960-1965

Le Congo indépendant ne sut débarrasser le pays du tribalisme. Bien au contraire. Les choses semblèrent empirer même. Les Congolais, qui étaient « unis dans l'effort pour l'indépendance », allaient bien démontrer que cette unité n'était que de façade. A chaque étape de leur histoire, ils se sont montrés unis dans le partage du pouvoir afin de mieux l'exploiter. Par conséquent, les exclus étaient « des vermines » qu'il fallait à tout prix écraser, voire anéantir. Quiconque jouissait d'une parcelle de pouvoir s'attela à promouvoir ou à placer des gens de sa tribu en dépit de l'incompétence.

On retiendra que l'élection de Kasa-vubu comme président de la République reposait sur la crainte de voir le Bas-Congo, qui aspirait à l'instauration d'une république du Kongo central, s'embarquer dans une sécession. Et la seule façon de l'en empêcher était de permettre à Kasa-Vubu de devenir président de la République à la place de Bolikango qui, selon certaines langues, avait déjà apprêté le costume présidentiel [11].

Les tensions qui couvaient entre groupes ethniques s'accrochèrent. Y compris entre « originaires » et « non originaires ». Certaines tribus se désolidarisèrent du gouvernement central parce que leurs représentants n'avaient pas obtenu le portefeuille ministériel convoité. Tel est le cas des Baluba qui n'admirent pas que Lumumba n'ait pas octroyé quelconque poste ministériel à Albert Kalonji, dont le titre de Mulopwe interviendra plus tard.

Pendant ce temps à Luluabourg, les mêmes Baluba se virent menacés par les Lulua qui les poussaient à quitter Luluabourg pour retourner sur les terres de leurs ancêtres. L'exécutif provincial entra aussi dans la danse, à telle enseigne que le jour du 30 juin 1960 fut une journée de deuil pour les baluba qui prirent le train pour se rendre à Mwene-ditu. D'autres tentèrent de rejoindre Bakwanga (Mbuji-Mayi) par camions, d'autres encore décidèrent de faire carrément le trajet à pied. Cet exode forcé servit d'alibi à Albert Kalonji qui engagea le Sud-Kasai dans une sécession. On l'entendit tenir ces propos en guise de justificatif : « Que pouvais-je faire d'autre avec, sur mes bras, des milliers des femmes, des enfants et des hommes affligés, inconsolables pour avoir tout perdu et être devenus réfugiés sur leur propre terre ? (...) je me décidai de proclamer l'autonomie du Sud-Kasai, pour sauver le peuple en danger de mort » [11].

On vit de l'autre côté, le Nord-Kivu devenir une autre poudrière. La présence forte bien remarquée des rwandophones était mal perçue. Surtout dans le territoire de Masisi où ils étaient majoritaires, où leur émergence dans le secteur commercial fut mal perçue. Leur adhésion massive au CERECA de Kashamura fut la goutte d'eau de trop. Entre eux et les

Nande se créa une vive rivalité. Les Nandes redoutant la mainmise des rwandophones sur l'économie de la province et même sur la politique. Se référant à la constitution de Luluabourg, l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu vota une résolution d'expulsion des rwandophones de la région.

A Léopoldville (Kinshasa), l'histoire renseigne qu'après l'euphorie des fêtes de l'indépendance, les Bayaka et les Bakongo qui, jusque là, se regardaient en chiens de faïence, s'affrontèrent violemment. Plusieurs tensions du genre furent enregistrées à travers la République. Et dans la plupart des cas, la recherche de la suprématie d'une ethnie sur une autre servit de combustible pour attiser le feu.

Au Katanga, Tshombe qui n'accepte pas que la CONAKAT n'ait qu'un portefeuille ministériel décide d'enfourcher le cheval de la sécession. Si bien que le Katanga tourne le dos au gouvernement de Kinshasa. Le 11 juillet 1960, il proclame la sécession. Campant sur la position de son leader Jason Sendwe, le cartel Balubakat s'y oppose. Le 17 juillet 1960, parlant au nom des Baluba du Katanga, Prosper Mwamba, explicita : « Au nom du cartel, nous protestons contre la proclamation solennelle de l'état indépendant du Katanga ».

Et la Balubakat entra en guerre contre le Sud-Katanga. Ce fut encore une tribu qui alla en guerre contre d'autres tribus.

Pierre Mulele, dont la rébellion commence à partir du territoire des Mbuun, son ethnie, n'échappe pas à la règle. Son mouvement Ses hommes de confiance sont recrutés dans sa tribu, et parmi les siens. C'est ainsi que pour bien des gens, cette guerre avait une motivation tribale. Les ethnies voisines de la sienne furent sans motifs valables attaquées par les Mbuun. Si au Maniema Gaston Sumaïli, alias Soumialot, et Olenga adhèrent à la cause de Mulele, pour venger Lumumba, un Tetela une tribu apparentée à la leur, les Kusu. Les Tetela et les Kusu forment un même peuple, ayant une langue commune.

Les Bashi s'opposèrent à Soumialot et Olenga parce qu'ils pensèrent que les ressortissants du Maniema voulaient les mettre sous leur coupe.

Même l'armée était tribalisée. Qu'on se souvienne. Il y eut d'abord autant d'armées qu'il y eût des rebellions. L'Abako avait sa milice, la CONAKAT la sienne aussi. Mulele avait son armée, la Balubakat, sa milice, constituée par sa jeunesse. Le Mulopwe Kalonji avait sa gendarmerie kasaïenne. De même que Kisangani possédait aussi son armée dirigée par le général Lundula frère de tribu de Lumumba.

Et comme chaque rébellion était ethnique, les généraux et colonels appartenaient à la tribu qui la commandait. A telle enseigne qu'une fois l'armée unifiée, les soldats avaient tendance à n'obéir qu'au seul commandant de leur tribu. La promotion dans l'armée suivait la même tangente. Mobutu, quant à lui, préféra placer son oncle, le colonel Bobozo, au commandement de Thysville et, à son ami intime, le major Tshatshi, il confia la gestion de la nouvelle unité des parachutistes. Mais, les choses ont changé durant son règne ?

2.2 LE VISAGE DE L'ETHNICITE SOUS MOBUTU (1965-1990)

Pour ce qui est de la seconde république, il faut souligner que plusieurs efforts ont été conjugués apparemment en vue de faire triompher l'idéologie et les pratiques nationalistes au détriment des sentiments et motivations d'ordre tribal et ethnique. Le 24 novembre 1965, Joseph Mobutu prend le pouvoir. Il met en congé tous les politiciens ainsi que leurs partis politiques. Il promet d'instaurer une ère nouvelle. Le peuple y croit et les espoirs sont permis. Le tribalisme vulgaire disparaît et Mobutu apparaît comme un véritable nationaliste. Mais pour combien de temps ?

Au début du régime politique de la deuxième République, seule l'unité nationale constituait une préoccupation fondamentale de l'ordre social et politique établi. Mais, il faut cependant souligner que pendant les moments des crises que ce régime connaissait, et lorsque les gouvernants sentaient aussi leur pouvoir menacé, la seule façon de le renforcer, consolider, personnaliser voire le personnifier fut le recours notamment au tribalisme et l'ethnicité et ce, à tous les niveaux de la vie sociale.

Déjà en 1967, on commence à se plaindre de « l'équatorisation » à outrance du pouvoir. Mobutu n'affiche pas son tribalisme comme les autres ; mais, il le maquille plutôt bien. Et pourtant, ce sont ses frères tribaux et de la même province qui jouent le rôle primordial dans le pouvoir. Tapis dans l'ombre, ils tirent les ficelles et tissent une véritable toile d'araignée autour de Mobutu. Ils sont au cœur de toutes les stratégies et combines pour conserver « leur » pouvoir [11].

Dans un autre domaine, Mobutu s'emploie à les fortifier dans le commerce. Jeannot Bemba Saolona, Litho Moboti sont des cas de figure. Pour donner l'impression qu'il milite pour l'unité nationale et combat, par ricochet, le tribalisme, Mobutu instaure la territoriale des non-originaires. Personne dans, dans la territoriale, ne pouvait travailler dans sa province

d'origine. Pour beaucoup de Congolais, c'est bien-là une mesure salubre pour combattre le tribalisme et le régionalisme, deux fléaux qui minent le pays.

Dans différents gouvernements qui se succèdent aux commandes du pays, il veille à ce que la représentativité géopolitique soit effective, allant jusqu'à mettre sur la sellette des communautés minoritaires souvent, dans la subtilité pour mieux avoir le contrôle d'une communauté majoritaire. Pendant ce temps, les minorités jouent le rôle de fidèles et lui permettent de se maintenir le plus longtemps possible au pouvoir. Mobutu fut un calculateur perspicace.

Il faut cependant signaler que, sous Mobutu, le pouvoir se catégorisait en trois cercles à savoir :

- le premier cercle était constitué des Ngbandi. Ils sont le centre du pouvoir, et dirigent dans l'ombre. Ils recrutent et propulsent les hommes sur qui « leur » pouvoir pouvait compter.
- Le deuxième cercle est basé sur la solidarité régionale. Ne dit-on pas qu'entre un frère et un ami le choix est clair ? Il fait des originaires de la province de l'équateur les alliés privilégiés du pouvoir.
- Le troisième cercle est constitué de non originaires, dont les membres du Groupe de Mbiza, qui, pour leurs propres intérêts égoïstes, sont prêt à tout. Cette dernière catégorie donne au pouvoir de Mobutu une image nationaliste alors qu'en réalité il n'en est rien car, le véritable pouvoir est géré par les ressortissants de la province de l'Equateur [11].

Et Mobutu s'y est pris avec habileté. Pour ce qui est du gouvernement, il tenait de contrôler les ministres de l'intérieur et la primature. On constatera que durant les années de son pouvoir, ces postes ont été davantage occupés par les ressortissants de sa province d'origine. Et il en fut de même de l'armée. D'après les principes machiavéliques, parmi les facteurs que le prince doit maîtriser, il y a surtout l'armée pour conserver le pouvoir le plus longtemps possible car, qui contrôle l'armée possède le pouvoir. Ainsi, depuis le premier jour de son pouvoir, Mobutu a veillé à placer à la tête des Forces Armées Zaïroises, FAZ (Armée Nationale Congolaise ANC avant 1971), les ressortissants de sa province ou des districts apparentés. Le tableau ci-dessous démontre à suffisance le caractère tribaliste de celui qui se faisait passer pour le père de la nation zaïroise authentique.

Tableau 1. Les différents chefs d'Etats major de l'armée et leur province d'origine de 1965 à 1997

Année de fonction	Noms	Province d'origine
Septembre 1965-juillet 1972	Louis BOBOZO	Equateur
Juillet 1972-1977	BUMBA MOASO	Equateur
Septembre 1978- 1981	BABIA ZANGHI	Province Orientale
1981-1985	SINGA BOENDE	Province Orientale
1985-octobre 1987	ELUKIMONGA AUNDU	Equateur
Oct.1987-1989	LOMPONDA WA BOYENDE	Equateur
1989-1991	MAZEMBE MA EBANGA	Equateur
1991-1993	MAHELE LIEKO BOKUNGU	Equateur
1993-1996	ELUKI MONGA AUNDU	Equateur
1996-mai 1997	MAHELE LIEKO	Equateur

Source : Les grands Enjeux, « Le tribalisme, l'Enquête accuse », Mensuel d'investigations et d'analyse-Edition n°16 du 15 mai au 15 juin 2010. p.16.

L'armée était le pilier du pouvoir de Mobutu. Il veillait toujours à ce que son commandement ne passe entre les mains des ressortissants d'autres provinces pendant un long moment (il a laissé 7/32, c'est-à-dire 22% du temps à des ressortissants d'autres provinces). Surtout pas entre les mains de Katangais et de Kasaiens dont il doutait encore de leur confiance [11]. La logique demeure jusque vers les dernières années de son pouvoir. Il créa la garde civile dont il confia la direction à Kpama Baramoto, un proche parent. Puis, il institua la Garde spéciale présidentielle constituée à une large majorité de ses « frères ». Ainsi, sur les 32 ans de son pouvoir, les non originaires n'eurent à occuper le commandement que durant 7 ans, alors que les ressortissants de la province de l'Equateur y ont passé 25 ans. [9]. Et durant ces 7 années de commandement des non originaires, les ficelles étaient entre les mains des ressortissants de la province Orientale.

Le ministère de l'Intérieur était aussi stratégique pour Mobutu en ce qu'il lui permettait d'avoir un aperçu général sur la sécurité et l'immigration d'autant qu'il exerçait un contrôle sur la territoriale. A la tête de ce ministère, Mobutu veilla à ce que la présence de ressortissants de l'Equateur ne soit pas très visible. Malgré tout, c'est encore eux qui passèrent une longue période à ses commandes. Suivis, comme à l'accoutumé par des ressortissants de la Province Orientale, ainsi que de

ceux de Bandundu. Un clivage qui s'explique, car pour lui, l'Est était constitué de gens pas très sûrs. Cela se justifie aussi par le fait que la majorité des gouverneurs qui ont géré la province du Katanga durant son règne sont en majorité de ces trois provinces précitées.

Tableau 2. Différents gouverneurs de la province du Katanga sous le règne de Mobutu (la territoriale des non-originaire)

Noms et Post-noms	Période	Province d'origine
MANZIKALA Jean-Foster	Du 3 janvier 1967 au 30 août 1967	Haut-Zaïre (Province Orientale)
PALUKU Denis	30 sept 1967-28 août 1968	Nord-Kivu
ENGULU BAANGAMPONGO BAKOKELE LOKANGA Léon	28 août 1968- 8 décembre 1970	Equateur
TAKIZALA LUYAN MWIS MBINGIN	8 décembre 1970- 1972	Bandundu
MONGUYA MBENGE Daniel	Février-Juillet 1972	Bandundu
DUGA KUGBETERO Ferdinand	1972-1975	Haut-Zaïre (Province Orientale)
ASSUMANI BUSANYA LUKILI André-Denny	1975-1977	Sud-Kivu
EFAMBE YOLANGA Paul	1977-1978	Equateur
SINGA BOYENDE MOSAMBAYE Alexandre	1978-1980	Haut-Zaïre (Province Orientale)
MANDUNGU BULA NYATI Antoine	1980-1985	Bandundu
DUGA KUGBETERO Ferdinand	1985-1986	Haut-Zaïre (Province Orientale)
KOYAGIALO NGBASE TE GEREMBO Louis	Février 1986-Mai 1990	Equateur
KONDE VILA KIKANDA Bonaventure-Désiré	Mai 1990-Novembre 1991	Bas-Zaïre (Bas-Congo)

Source : Michel LWAMBA Bilonda, Les Gouverneurs du Katanga de 1910 à nos jours, Centre d'Etudes et de Recherche Documentaires sur l'Afrique Centrale (CERDAC) 2010

La primature détient un contrôle efficace sur la gestion du pays. Cela nous pousse à nous y attarder quelque peu. A sa prise de pouvoir, Mobutu confia la primature au colonel Mulamba qui y resta une année durant. Ce poste fut supprimé de 1966 à 1977 et la fonction entra dans les attributions du Président de la République qui l'exerça pendant 11 ans. Sambwa Pida Mbangui, un autre ressortissant de l'Equateur l'exerça pendant 1 an, et Kengo wa Dondo pendant 7 ans, entre 1965 et 1990. Durant cette période, ce sont des ressortissants de la province de l'Equateur qui ont occupé la primature pendant près de 18 ans et demi sur les 25 ans. Le Bandundu l'occupa pendant près de 3 ans.

Un autre élément révélateur est le choix porté sur Joseph Singa Udjuu et André Bo-boliko Lokonga. Quoique originaires de la province du Bandundu, ils sont d'une région frontalière à l'Equateur et, par conséquent, ils ont toujours été considérés comme faisant partie de province de l'Equateur.

Il serait aussi intéressant de se pencher sur la manière dont les postes étaient attribués dans les entreprises publiques (Comités de gestion et Conseils d'administration), et faire une étude proportionnelle de la représentativité par province. Les résultats sont, encore une fois, révélateurs. Le tableau ci-dessous, montre les différents ministres de l'intérieur ressortissant de la province Orientale et de l'Equateur.

Tableau 3. Différents ministres de l'Intérieur sous MOBUTU

Période	Ministres de l'intérieur	Province d'origine
Du 28 nov 1965-16 Août 1968	TSHISEKEDI Etienne (Sakombi Vice ministre)	Kasaï Or/ Equateur

16 Août 1968- 07 déc. 1970	SINGA Joseph (Sakombi Vice ministre)	Equateur/Equateur
07 déc.1970-07 mars 1974	BULUNDWE Edouard	Equateur
8 mars 1974-5 janv. 1979	ENGULU BAANGA	Equateur
6 mars 1979-26 aout 1980	MAFEMA NGA'ZENG	Equateur
27 aout 1980-9oct. 1981	DUGA KUGBE TERO	Equateur
9 oct. 1981-5 nov. 1982	VUNDUAWE TE PEMAKO	Equateur
1 nov. 1983- 18 avril 1986	MOZAGBA NGBUKA	Equateur
Oct. 1986-22janv. 1987	VUNDUAWE TE PEMAKO	Equateur
22 janv. 1987-7mars 1988	DUGA KUGBE TERO	Province Orientale
26 nov. 1988-4mai 1990	MOZAGBA NGUKA	Equateur

(sources : Congo 1960, tome II, p. 885, Crawford Young: Introduction à la politique congolaise, Congo 1964, p. 190, Congo 1965, p. 357, p. 420, Congo 1966, p. 32, Congo 1967, p. 79, Progrès, 7 mars 1969, Courrier Africain, 2-3 août 1969 et Martens Ludo, : Le régime mobutiste, ses maîtres d'œuvre, son idéologie, Les grands Enjeux, « Le tribalisme, l'Enquête accuse », Mensuel d'investigations et d'analyse-Edition n°16 du 15 mai au 15 juin 2010. P.17).

2.3 PENDANT LA TRANSITION 1990-1997

Cette période ressembla, à bien des égards à celle d'avant le 24 novembre 1965. Aussitôt que Mobutu institua le pluralisme politique, les Congolais créèrent une multitude de partis politiques dont l'originalité trahissait leur appartenance à une même nation. On y adhérait en fonction des origines du leader, à telle enseigne qu'il était impossible d'identifier les partis ayant des assises réellement nationales.

A la longue, la vérité apparut pour démontrer une autre réalité. Chaque parti politique avait pignon sur rue dans sa zone d'influence. Au Katanga, la prédominance revenait à l'UFERI, au Bandundu, le FCN, à Lubao, le CDD, le CERECA à Masisi dans le Nord-Kivu, l'UDPS au Kasai. Pour mettre en exergue le caractère tribal de l'UDPS, Marcel Lihau le qualifia de « coterie ethnico-tribalo-régionale ». Le MNC/L originel avait plus d'assises dans l'espace Tetela au Sankuru qui est le bastion d'origine de Patrice Lumumba que partout ailleurs. De même, il fut établi que le front Patriotique avait rayonné au Bas-Congo, le PALU au Bandundu, la DCF au Nord-Kivu, le RDR au Bandundu, l'ABAKO au Bas-Congo, etc.

Et lorsque l'Union sacrée de l'opposition vola en éclats, on assista à des tensions dans certains coins de la République. Au Katanga, la désolation atteint son comble lorsqu'à Likasi, à Kolwezi et à Luena... les ressortissants du Kasai furent expulsés vers la terre de leurs ancêtres. Au Bas-Congo, les non-originaires ne furent pas non plus acceptés.

Au Nord-Kivu, les rwandophones vécurent la même situation. Le constat fit que chaque leader politique travaillait pour placer ses frères de tribu ou de province aux commandes du pouvoir. Pour prétendre exercer une fonction dans la territoriale, il fallait être originaire de cette province. Mêmement dans la fonction publique. Certains postes ne pouvaient être occupés que par les originaires de la province. Comme dans les années 1960, l'unité prônée et revendiquée par Mobutu se révéla être de façade. D'ailleurs, et à ce propos, Mobutu lui-même ne se sentait en sécurité que dans son giron. Il passait plus de temps à Gbadolite et à Kawele qu'à Kinshasa, siège des institutions de la République.

2.4 L'ETHNICITE SOUS MZEE LAURENT-DESIRE KABILA

Le 17 mai 1997, Laurent-Désiré Kabila et l'AFDL font leur entrée dans Kinshasa. Mobutu s'en était allé depuis la veille à l'étranger, et le pouvoir changeait de maître. Les populations de l'Ouest de la République, (Bandundu, Equateur...), estimaient que le pays passait sous la coupe des rwandophones (Tutsis) et des Katangais. D'autres trouvaient aberrant que sur les nouveaux billets du franc congolais il soit transcrit des chiffres en swahili alors que le pays compte 4 langues nationales.

Pour bien des gens, l'AFDL apparaissait de plus en plus comme étant une affaire de swahiliphones qui étaient en train de se positionner sur l'échiquier national. On soutiendra de même que dans l'armée, « il fallait parler swahili pour prétendre à des galons », comme c'était du temps de Mobutu avec la langue lingala. Sitôt après la prise du pouvoir, Laurent-Désiré Kabila est alors accusé d'entretenir le tribalisme autour de lui. Pour se justifier, il rétorque : « personne n'a demandé à Dieu de lui donner une tribu » [11].

Il est cependant important de signaler que c'est vers les années 1960 que lui-même avait forgé ses premières armes en politique dans un parti tribal, la BALUBAKAT. Sous Mzee Kabila, les Lubakat et les Rounds Lunda) avaient connu leur percée. Pour mener son action politique, le Mzee s'est replié sur son clan et sur les fidèles de la première heure. Parmi les « phalangistes », son cousin Gaëtan Kakudji au ministère de l'Intérieur, son ami Pierre-Victor Mpoyo, chargé du Pétrole et des relations avec l'Angola, et son confident Abdoulaye Yerodia, l'ont accompagné durant toutes ces années. La famille

katangaise a également tenu une place majeure dans sa galaxie : la nomination de son fils, Joseph, comme chef d'état-major de l'armée de terre en est la preuve. Et sa désignation pour assurer l'intérim du chef de l'État accentue encore le caractère monarchique imposé par LD Kabila à son régime.

Ainsi, on retrouvait alors les Balubakat à presque tous les postes stratégiques. Au Katanga, on qualifia tout Mulubakat, comme du temps de Mobutu (Ngbandis) de membre de la « famille présidentielle ». Les Balubakat, en premier, se retrouvaient à l'avant-plan à presque tous les postes-clés : cabinet du chef de l'État, ministère de l'intérieur, ministère de la Justice, Armée, Sécurité et Immigration, Banque centrale, etc.

Le comble de la flétrissure, c'est qu'ils ne se gênaient pas d'afficher leurs origines respectives avec arrogance. A ce propos, un journaliste demanda un jour à Gaëtan Kakudji depuis quelle période il militait aux côtés du Président Kabila. « Depuis notre village (...). Je n'aime guère y faire allusion. Le Président de la République est mon cousin » [12].

La tribu était le socle du pouvoir de Laurent Désiré Kabila. Eddy Kapend eut à le soutenir le 18 octobre 2002, lors du procès qui l'avait placé face aux services de sécurité, alors qu'il était accusé d'avoir assassiné Laurent-Désiré Kabila. Eddy Kapend soutiendra que le Président Kabila leur avait dit un jour que « si un malheur lui arrivait, que le contrôle de l'armée ne leur échappe pas ». Selon toujours les dires d'Eddy Kapend, Mzée Kabila s'adressait alors à ses proches, dont Célestin Kifwa, Jean-Claude Kifwa, Joseph Kabila, Mwenze Kongolo, Gaëtan Kakudji et à lui-même. Tous sont des Lubakat à l'exception d'Eddy Kapend qui est Rund, de la même tribu que la mère de Mzée Kabila. [13].

Il y a lieu de noter cependant qu'après le déclenchement de la rébellion du RCD, Mzée Laurent-Désiré Kabila tenta de combattre le tribalisme au sein du gouvernement, il exigea de ses ministres de ne plus avoir de directeur de cabinet de leur tribu ou province. Décision qui n'ôtera rien aux ravages causés au pays par la pratique du tribalisme.

Comme sous le règne du feu président Mobutu, Mzée Kabila n'avait pas du tout changé la façon de gérer le pouvoir politique lui comme son prédécesseur avait les tactes de se rallier beaucoup plus sur son ethnie, sa tribu ou sa province pour sécuriser son pouvoir. C'est ainsi que durant tout son règne, le ministère de l'intérieur n'était chapeauté que par les personnes de sa tribu, même chose pour ce qui est des responsables de l'armée et de la police. Les deux tableaux ci-dessous nous donnent les plus amples détails.

Tableau 4. Différents ministres de l'Intérieurs sous Laurent Désiré KABILA

Période	Ministres de l'intérieur	Province d'origine
Le 22 mai 1997	MWENZE KONGOLO	Katanga
Juillet 1997	MWENZE KONGOLO	Katanga
Janvier 1998	Gaëtan KAKUDJI	Katanga
Le 15 mars 1999 Jusqu'en 2001	Gaëtan KAKUDJI	Katanga

Source : Les grands Enjeux, « Le tribalisme, l'Enquête accuse », Mensuel d'investigations et d'analyse-Edition n°16 du 15 mai au 15 juin 2010. P.17).

Il ressort du tableau ci-haut que les ministres de l'intérieur du temps que Laurent Désiré Kabila a été au pouvoir, étaient Luba du Katanga comme le président lui-même. Durant presque tous les cinq ans qu'il a passé au pouvoir, il y a eu seulement deux ministres de l'intérieur, parmi lesquels l'un est son cousin, et l'autre est non seulement son ami de l'ancien temps, mais aussi quelqu'un de chez lui. D'où, aucune différence avec son prédécesseur, pour ce qui est du soutien ethnique dans la gestion de la chose publique.

Tableau 5. Les différents chefs d'Etats major de l'armée et leur province de 1997 à 2001

Année de fonction	Noms	Province d'origine
De 1997-août 1998	James KABAREBE	Rwandais (Tutsi)

1998	Célestin KIFWA(Police)	Katanga
1998-2001	LWETSHA	Maniema
1998-2001	Joseph KABILA	Katanga
1998-2001	Faustin MUNENE	Bandundu
1998-2001	John NUMBI	Katanga

Source : (Les grands Enjeux, « Le tribalisme, l'Enquête accusée », Mensuel d'investigations et d'analyse-Edition n°16 du 15 mai au 15 juin 2010. P.17, et http://fr.wikipedia.org/wiki/Gouvernement_Laurent).

Comme sous le régime précédent, on eut à accorder certains privilèges aux ressortissants d'autres tribus et à certains alliés afin de colorer d'une autre teinte l'image du pouvoir. Comme quoi, le régime travaillait avec tout le monde sans discrimination. C'est la stratégie de « l'arbre qui cache la forêt ».

2.4.1 LES REBELLIONS DU RCD ET DU MLC

Une année après la prise du pouvoir par l'AFDL, deux rébellions contre Laurent-Désiré Kabila voient le jour. La première est celle menée par le Rassemblement congolais pour la Démocratie (RCD) qui évolua sous l'obédience la plus stricte du Rwanda.

Cette rébellion eut à traiter LD Kabila de dictateur. Une fois encore ce fut une structure à caractère tribal. Les Tutsi Congolais avaient du mal à tolérer LD Kabila du fait qu'il avait sommé les Rwandais de retourner chez-eux. « Eux qui constituaient le fer de lance de la rébellion /AFDL » [31]. Quoiqu'on dise, ce départ leur fit perdre certains avantages. Alors, on recrute, comme toujours, des aigris parmi d'autres couches de Congolais pour maquiller une rébellion pourtant ethnico-tribale. Il est important de noter que la décision de LD Kabila de renvoyer les Rwandais a été applaudie par l'ensemble des Congolais, qui se plaignaient des excès et sévices subis de la part de ces forces d'occupation. Lors d'un échange avec les membres de la communauté congolaise du Gabon, LD Kabila justifiait en ces termes : « Ils voulaient tout avoir : nos villas, nos voitures, même nos belles femmes. Tout c'était pour eux... ». [11]

Pour ce qui est du Mouvement de libération du Congo (MLC), bien que la motivation officielle était de débarrasser la RDC de la dictature de LD Kabila, il apparaîtra par la suite que la vraie raison était d'ordre ethnico-tribal. Les ressortissants de l'Equateur digéraient mal le fait que LD Kabila avait pris « leur » pouvoir, qu'ils détenaient par Mobutu. Pouvoir qu'il fallait récupérer à tout prix. La rébellion armée leur offrait une belle opportunité. Le MLC et ses maîtres à penser lanceront les hostilités au départ de la province de l'Equateur, province d'origine de Jean-Pierre BEMBA. Il nous souviendra, en effet, que l'ossature de son armée était constituée d'anciens militaires de Mobutu. On vit défiler de nombreux éléments de la DSP (Division spéciale présidentielle), ainsi que ceux de la garde personnelle de l'ancien dictateur. Si, dans cette rébellion, les ressortissants de la province de l'Equateur eurent à tenir les rênes de commandement, les autres mobutistes ressortissants d'autres provinces de la R.D.Congo ne furent que de simples figurants, et parmi eux, de nombreux Congolais en mal de positionnement.

Contrairement à la rébellion du RCD, celle du MLC parut être celle des ressortissants de l'ouest. En Ituri où sévit une autre rébellion armée, les Lendu s'affrontent aux Hema qu'ils considèrent comme des envahisseurs, des étrangers apparentés aux Tutsi.

A l'assassinat de L.D Kabila, c'est Joseph Kabila qui lui succéda au pouvoir jusqu'aux élections dites « libres, transparentes et démocratiques » de 2006. Mais une question demeure : les choses ont-elles changé sous le règne de ce dernier?

2.5 L'ETHNICITE SOUS JOSEPH KABILA

Le 16 janvier 2001, Laurent-Désiré Kabila est assassiné. Joseph Kabila, son fils, lui succède. Très vite une ceinture constituée de Katangais se forme autour du chef de l'Etat. Quelques années plus tard, Joseph Kabila réussit à se défaire de la tutelle de Gaëtan Kakudji, et de Mwenze Kongolo, deux Balubakat comme lui, barons du régime de son père. Un autre Katangais émerge à ses côtés. Augustin Katumba Mwanke. Gouverneur du Katanga du vivant de Laurent Désiré Kabila, il devient ministre d'Etat près la présidence de la République. L'homme apparaît de plus en plus comme le bras droit et la tête d'affiche du nouveau pouvoir. Katumba Mwanke est un Katangais du sud, discret et effacé dans ses faits et gestes, dont le seul leitmotiv est de protéger le pouvoir de Kabila, « leur » pouvoir. Son entourage dit qu'il se contente de dire souvent : « Je n'ai pas besoin d'être aimé. Seul me suffit l'amour de ma femme et de mes enfants. Ce qui compte, c'est d'être apprécié par Joseph Kabila ». [11].

Il faut cependant noter aussi que, depuis son ascension en 2001 au rang de chef de l'Etat, Joseph Kabila est l'objet des luttes acharnées entre deux provinces, étant donné qu'il est de père Luba du Katanga et de mère Bangubangu du Maniema ; ou ladite lutte consiste en ce que chaque province cherche à s'en approprier. Les Sud-Kivutiens aussi parce que le président est né sur les hauteurs du Sud-Kivu. Les Katangais Lubakat plus que les autres. Pour appuyer son identité Lubakat, il lui a été collé le nom de « Kabange ». Ce qui est normal, car dans la tradition Luba du Katanga, Kabange est le nom qu'on donne généralement au second des jumeaux, alors que Kyungu est le nom du premier. [14].

La démarche voulait simplement le mettre sous le joug de sa tribu. Le président qui signait jusque-là par « Joseph Kabila » s'est laissé aller en ajoutant Kabange à son nom, alors que sa sœur Jumelle « Jaynet Kabila » continue à signer « Jaynet Kabila ». Or en principe, il eut fallu qu'elle ajoute aussi le post-nom de « Kyungu » pour qu'elle aussi fasse plus Katangaise. Selon certaines indiscretions, c'est pour ne pas trop mécontenter les Katangais que le Président Joseph Kabila aurait accepté de signer aussi par « Kabange » pour affirmer son identité Lubakat.

Il y a lieu de noter que la plupart des Katangais ou des ressortissants de l'Est qui étaient au pouvoir d'après l'assassinat de Laurent Désiré KABILA et autres officiers dans l'armée n'y étaient pas par le fait de Joseph Kabila, mais plutôt de son père, Laurent Désiré Kabila. Néanmoins, Joseph y a apporté des retouches remarquables.

Dans les milieux katangais, des voix plaintives se sont élevées ces derniers temps à cause du peu d'attachement qu'il a pour leurs causes. Ce que la plupart des Congolais contestent, affirmant que les Lubakat, donc des Katangais, occupent des postes stratégiques dans le régime de Joseph Kabila. A titre illustratif, sur les 7 ministres katangais que comptait le gouvernement Muzito, 3 sont Lubakat, de la même tribu que le président, alors que le Katanga compte plus de 20 grandes tribus. Ils ne sont certes pas tous du même parti politique mais il y avait possibilité d'équilibrer.

Sous le régime de Joseph Kabila, on note une forte présence de ressortissants de l'Est dans les services de sécurité et dans l'armée. C'est le cas du chef d'état major de l'armée de terre en la personne d'Amisi Tango fort qui est originaire de la province du Maniema. Au mois de décembre 2009, le conseil de sécurité des Nations Unies a invité le gouvernement congolais à se doter d'une « armée pluriethnique ou, mieux, nationale... ». Dans son édition du 31 décembre 2009, le journal « Le potentiel » en propose une interprétation, soulignant que « le conseil de sécurité des Nations unies invite le gouvernement à accélérer la réforme de l'armée pour disposer d'une armée réellement nationale et intégrée ».

Tableau 6. Les différents chefs d'Etat-major de l'armée et leur province de 2001 à 2006 voire après.

Années de fonction	Noms	Province d'origine
2001-2004	Amiral Baudouin LIWANGA MATA NYAMUNIOBO	Equateur
2004-2007	Lieutenant général KISEMPIA SUNGILANGA	Kasaï Oriental (songye)
2007-2008	Lieutenant général Dieudonné KAYEMBE MBANDAKULU	Kasaï Oriental
17 novembre 2008	Lieutenant général Didier ETUMBA LONOMBA	Equateur
	AMISSI KUMBA alias (TANGO Fort) chef d'Etat-major de la force terrestre	Maniema

Une parenthèse mérite d'être ouverte par rapport au tableau ci-haut : la période de Joseph Kabila a été caractérisé par des rebellions et, le pays était même subdivisé en trois ou quatre gouvernements. Ainsi, pour faire face, le pouvoir n'avait pas d'autres choix que de nommer les personnes capables de mettre fin ou d'empêcher les rebelles de prendre d'autres territoires sous contrôle de l'armée du gouvernement.

Ainsi, il ressort du pouvoir de Mobutu et Joseph Kabila ce qui suit, par rapport à l'ethnicité du pouvoir :

- la garde présidentielle est commandée par le Général Ilunga Banze, du Nord-Katanga, comme chez Mobutu la DSP avait Bolozi, du Nord-Ubangi, comme commandant;
- la garde présidentielle est, selon un rapport d'Amnesty, composée à 80% de ressortissants du Katanga, comme la DSP avait une ossature de Ngbandis. [35];
- la police nationale a comme chef le général John Numbi Tambo (intérim: général Bisengimana, allié Tutsi dans le maintien de la sécurité), du Nord-Katanga, tout comme la garde civile avait comme commandant le général Baramoto, du Nord-Ubangi;
- Le directeur du cabinet présidentiel est Me Dr Beya, du Nord-Katanga, tout comme Mobutu a eu comme directeur de cabinet souvent un Ngbandi, notamment le prof Vunduawe te Pemako;
- les ministères de souveraineté et sécurité internes, soit ceux de la défense et de l'intérieur sont respectivement entre les mains de M. Mwando Nsimba et Mbuyu, tous deux du Nord-Katanga, tout comme Mobutu avait à la

défense Ngbanda (et laissant l'intérieur souvent à quelqu'un d'autre de l'Equateur ou du Mai-Ndombe lingalophone);

- la banque nationale est dirigée depuis plus d'une décennie par M. Massangu, du Nord-Katanga, alors que Mobutu a laissé ce "nerf national de la guerre" qu'est l'argent à des non-Ngbandi: Sambwa, Paypay, Djambleka, Nyembo Shabani etc;
- le procureur général de la République, M. Flory Kabange Numbi, tout comme le premier président de la Cour suprême, sont du Nord-Katanga, comme jadis Mobutu avait réservé ces postes à Kengo wa Dondo, affilié au Nord-Ubangui, et à Lihau, de l'Equateur; la liste n'est pas exhaustive.

Peut-on dire que les scrutins de 2006 ont mis fin à l'ethnicité dans la gestion de la chose publique ? Le point suivant en fait l'objet.

2.6 L'ETHNICITE DANS LA GESTION POST ELECTORALE DE 2006

Il est généralement admis qu'à défaut de gagner seul les élections, un parti politique peut recourir, ou faire alliance ou coalition avec les autres partis sur base de la faisabilité mathématique, car, aucun parti politique ne peut se permettre de rejeter toute alliance avec d'autres partis politiques. L'alliance entre partis est généralement dictée par le fait que pris isolément, aucun parti ne peut vaincre. Les partis se mettent ensemble sur la base d'un accord pour aller à une élection ou prendre position par rapport à une situation. C'est donc une approche tactique qui sous-tend le système des alliances. Partant de ce constat, les alliances et coalitions s'avèrent indispensables dans toute élection ; car même si juridiquement tous les partis se valent, dans les faits, il y a des grands et des petits partis, des partis nantis et des partis pauvres. Le point suivant, va devoir démontrer l'ethnicité dans l'attribution des postes ministériels pour chaque parti.

2.6.1 L'ETHNICITE DANS L'ATTRIBUTION DES POSTES MINISTERIELS POUR CHAQUE PARTI

Bien que la République démocratique du Congo ait résolu la crise d'illégitimité qui a longtemps fait l'objet de conflits politiques entre les leaders de partis politiques congolais par l'organisation des élections démocratiques de 2006, il faut cependant dire que certains maux qui nuisent au fonctionnement des institutions étatiques tels que la corruption, l'impunité et le tribalisme ou l'ethnicité demeurent en République Démocratique du Congo. Ainsi, de tous les maux cités ci-haut, seul l'ethnicité attire notre attention dans le présent point. N'étant pas en mesure de gagner tout seul les élections, le PPRD s'est coalisé et a fait alliance avec un certain nombre d'autres partis politiques.

Ainsi, après avoir remporté les élections présidentielles de 2006, et selon l'accord du PPRD avec les autres partis de l'alliance ou Coalition, un gouvernement devait être formé par tous ces partis regroupés sous le nom de l'APM et alliés, où chaque parti avait un quota selon ce qu'il représentait, par rapport à leur contribution à l'élection du président Joseph KABILA.

En analysant les différents gouvernements post électoraux, à savoir : Gizenga, Muzito I, et Muzito II ..., il ressort que, le parti cher à Antoine Gizenga (PALU) devait présenter 7 candidats, en raison de 5 ministres et 2 vices ministres. L'UDEMO devait quant à lui présenter 3 candidats en raison de 2 ministres et un ministre d'Etat. L'UNAFEC, 2 candidats en raison d'un ministre, et un vice-ministre, la CODECO, 4 candidats à raison de 2 ministres et deux vice-ministres, pour ne citer que ceux-ci.

Après formation du gouvernement GIZENGA, il ressort que, de tous les postes attribués au PPRD, à savoir 19 postes, répartis comme suit : 12 ministres et 7 vice-ministres. Les ministères clé, sont attribués si pas aux membres de la tribu de Joseph KABILA, mais aux ressortissants de ses provinces d'origines.

Ainsi, on avait par exemple 5 ministres Katangais et 14 ministres d'autres provinces.

- Le ministère de l'Intérieur était attribué à Denis Kalume Numbi, oncle maternel de Joseph Kabila (Province de Maniema)
- Le ministre près le président de la République Nkulu Mitumba (Province du Katanga)
- Le ministre de la défense nationale et des anciens Combattants Tshikez Diemu (Province du Katanga), puis remplacé plu tard par Mwando Simba (Province du Katanga).
- Le ministre de la Santé publique : Victor Makwenge Kaput (province du Katanga)
- Vice ministre de Budget : Célestin Mbuyu Kabango (Province du Katanga)

Pour le compte du PALU, à savoir : 7 candidats à raison de 5 ministres et 2 vice-ministres, la majorité de ces postes ont été occupés par les membres du PALU, mais ressortissant de la province de Bandundu comme son président. C'est notamment :

- Le Premier ministre lui-même Antoine Gizenga (Province de Bandundu)
- Le ministre prôt le premier ministre Mayebo (Province de Bandundu)
- Le ministre du Budget Adolphe Muzito (Province de Bandundu)
- Le ministre de Justice Minsay Booka (Province de Bandundu). Le reste des postes a été attribué aux membres d'autres provinces, notamment le ministère de mine attribué à Martin Kabwelulu Labilo (Province du Katanga).

Pour l'UDEMO, les trois postes lui attribués, 2 ont été occupés par deux candidats de l'UDEMO, mais ressortissant de la province de l'Equateur, à savoir :

- Ministre d'Etat chargé de l'agriculture : Joseph Mobutu Nzanga (Province de l'Equateur)
- Petites et moyennes entreprises Ekofo Panzoko (province de l'Equateur).
- Pour le compte de l'UNAFEC, 2 postes lui était attribués. Mais ces deux postes ont été occupés par des Katangais à savoir :
- Ministre du Commerce extérieur, occupé successivement par Kasongo Ilunga (6février 2007), Katangais, puis par Denis Mbuyu Manga (28 mai 2007), Katangais aussi.
- Enseignement primaire, secondaire et professionnel : Modeste Omba Sakatolo

Pour CODECO, 4 postes lui ont été attribués. De tous ces quatre postes, deux ont été occupés par les Katangais à savoir :

- Ministère des affaires foncières Liliane Mpande Mwaba (Katangaise)
- Ministère des Affaires Humanitaires Jean-Claude Muyambo Kyassa (Katangais). La liste n'est pas exhaustive, pour les partis politiques et pour les différents gouvernements qui se sont succédés depuis Gizenga jusqu'à Muzito 2011.

3 CONCLUSION

Cette étude sur l'ethnicité et le pouvoir politique en République Démocratique du Congo, met en évidence l'importance qu'on attribue à l'ethnicité. Le résultat de cette étude montre que la nature de l'État en Afrique noire est dominée par le néo-patrimonialisme. Il est un élément nécessaire à la compréhension des facteurs de participation politique et de légitimation de l'État. Il se perçoit à travers la personnalisation du pouvoir, l'accumulation des ressources matérielles, le culte de la personne et la confusion de l'image symbolique des dirigeants en tant que représentants politiques et ethniques. Il a été montré que la relation entretenue par l'État postcolonial avec la société passe notamment par l'identité de l'élite au pouvoir. Par sa manière d'exercer le pouvoir, avec toutes les caractéristiques néo-patrimonialistes, l'élite politique mène l'État issu de la colonisation à devenir un objet d'intérêt pour ses siens. Cette mobilisation des citoyens et leur participation à la lutte pour le pouvoir permettent à l'État postcolonial de se construire une base légitime jadis inexistante.

Au regard de la réalité du pays depuis son accession à l'indépendance jusqu'à nos jours, l'ethnicité a toujours joué un rôle très capital pour les dirigeants politiques du fait que chacun d'eux et durant son règne, se servi de son ethnie comme base sécuritaire de son pouvoir, et cela a été démontré à travers les différentes rebellions des années 1960-1965, où tout le monde se repliait dans sa province d'origine pour pouvoir se constituer une base solide pour renforcer et légitimer ses actions et ses ambitions en les faisant passer pour l'intérêt de toute la communauté.

Ensuite, depuis les prises du pouvoir de 1965, 1997 et de 2001, seules les personnes se succédaient au pouvoir alors que le système de gestion du pouvoir politique ne changeait pas du tout. Que ce soit du temps de Mobutu, de Kabila père ou de Joseph Kabila, le pouvoir politique jouissait d'une base sécuritaire ethnique ou tribale, en ce sens que chaque gouvernant travaillait avec les membres de sa province d'origine. Les autres tribus faisaient partie de la gestion juste pour masquer l'image de l'ethnicité en donnant l'impression de militer pour l'unité nationale. Mais en réalité, les membres de l'ethnie ou de la tribu jouaient ou jouent un rôle capital et briguent les postes importants de l'armée et du gouvernement, notamment le ministère de l'intérieur, l'état-major de l'armée, la défense nationale, la brigade de sécurité présidentielle, les services de renseignement, la police, les entreprises publiques et autres postes du gouvernement.

REFERENCES

- [1] BOURMAUD, D., *La politique en Afrique*, Paris, Montchrestien, 1997, p. 64,70, 67
- [2] BAYART, J-F, *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006, p. 272.
- [3] NICOLAS, G., "Les nations à polarisation variable et leur État : le cas Nigérian", in Emmanuel Terray, *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 158.
- [4] BOURMAUD, D., op. cit., p. 56.

- [5] JOSEPH, R, *Democracy and prebendal politics in Nigeria, the rise and fall of the second republic*, Cambridge, University Press, 1987.
- [6] MEDARD, J-F, op. cit., p. 330.
- [7] OTAYEK, R., "La démocratie entre mobilisation identitaire et besoin d'État : y a-t-il une exception africaine?" in *Autre part*, n° 10, 1999, pp. 5-10.
- [8] BIRNBAUM, P., *Sociologie des nationalismes*, Paris, PUF, 1997, p. 51.
- [9] G, Balandier, cité par MALEMBA N'sakila. G, *L'identité post-tribale au Congo-Kinshasa*, M E S, Kin-RDC, 2005, p12.
- [10] DIBWE dia Mwembu, « L'Épuration ethnique au Katanga et l'éthique du redressement des torts du passé », in *Revue Canadienne des Etudes Africaines*, Volume 33, Numéro 2 et 3, 1999, p.486.
- [11] Les Grands Enjeux ; « Tribalisme, l'enquête qui accuse »..., *Mensuel d'investigation et d'analyses*-Edition n°16 du 15 mai au 15 juin 2010
- [12] www.politique-africaine.com/numeros/pdf/072081.pdf
- [13] www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-33_fr.html
- [14] De la "katangaisation" du pouvoir – copie conforme du tribalisme mobutiste november 6, 2010 at 16:52 · filed under politique, rdc · edit <http://dc-kin.net/info/2010/11/06/de-la-katangaisation-du-pouvoir-copie-conforme-du-tribalisme-mobutiste/pe7HV3py7D>